

« 15 des 50 milliards d'euros du plan d'investissement public seront investis pour la compétence : la formation est la clé de la réduction du chômage. Il faut pouvoir permettre à chacun et à chacune de se reconverter vers les métiers d'avenir et les secteurs en développement. »
Programme d'Emmanuel Macron



Lettre ouverte à Emmanuel Macron

de la part de représentants de la profession

Logistique et Supply Chain

Nous, TLF et Afilog, acteurs de référence du secteur Logistique et Supply Chain, soutenons le programme d'action en faveur des compétences et de la formation proposé par Emmanuel Macron.

L'emploi dans les filières de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement

Près de 11% des employés français travaillent dans la logistique, secteur d'activité majeur de notre économie, essentiel pour sa croissance.

Malgré nos difficultés de recrutement, la création d'emplois y est dynamique, portée par le développement du e-commerce et des échanges. Il s'agit majoritairement d'emploi peu qualifiés (80,1% d'ouvriers), en CDI (85%) et à temps complet (93,1%). Plus de 60% des salariés ont entre 40 et 60 ans¹.

Mais les défis de la formation professionnelle, de la promotion des carrières et du recrutement restent entiers pour les acteurs de la Logistique et de la Supply Chain.

Il est de notre responsabilité de contribuer à la consolidation et à l'efficacité de ce plan en faveur des compétences par son articulation avec les programmes déjà déployés.

Nous tenons d'abord à souligner **le volontarisme de nos Entreprises** qui consacrent des budgets importants à la formation de leurs personnels aux opérations logistiques, au management, aux numériques, à l'automatisation des entrepôts, aux BIM (Building Intelligent Modeling), à la gestion des stocks et des flux, à la promotion interne...

Cependant, toute contribution supplémentaire de l'État doit viser, pour notre secteur et à travers les dispositifs de notre branche professionnelle, **les objectifs suivants** :

- > Faire connaître la gestion des flux de matières et d'informations au plus tôt dans les programmes scolaires,
- > Favoriser les formations logistiques en alternance, avant-Bac / Bac / après Bac, celles destinées aux jeunes sans qualification professionnelle, ainsi que celles liées aux reconversions professionnelles, notamment à travers les POE (préparation opérationnelle à l'emploi individuel).
- > Capitaliser et passer le relais : capitaliser l'expérience des anciens par des dispositifs de tutorat des jeunes et ainsi transformer les enjeux de reclassement et pénibilité en vecteur de valorisation pour tous.
- > Accompagner les start-up de la logistique dans la formation et le recrutement de leur personnel, associé à un accès facilité aux dispositifs de formation.

1 607 000 salariés

18,5% sont des femmes

38,6% des emplois concernent les services marchands



Lettre ouverte à Emmanuel Macron de la part de représentants de la profession Logistique et Supply Chain



Cet effort de formation devra également bénéficier aux services de l'Etat et des collectivités territoriales, qui sont en relation avec nos Entreprises :

- > les DREAL sur la réglementation des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), dans un contexte de multiplication et complexification du cadre réglementaire ;
- > les services appelés à intervenir sur les incendies et tous types de pollution dans les entrepôts et les locaux industriels ;
- > les ingénieurs en charge de l'aménagement de l'espace public, de l'accueil des activités économiques et de l'urbanisme pour les sensibiliser à l'impact géographique de la logistique et à sa maîtrise.

Nos propositions s'inscrivent pleinement dans le plan d'action gouvernemental « France Logistique 2025 », qui place le capital humain au cœur de notre développement durable et continu.

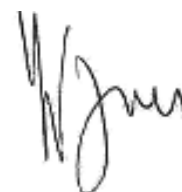
Puissions-nous les faire vivre et les déployer plus encore dans le cadre du futur programme d'action en faveur des compétences proposé par Emmanuel Macron.

Tel est le vœu de nos Entreprises.

CLAUDE SAMSON
PRÉSIDENT D'AFILOG



YVES FARGUES
PRÉSIDENT DE TLF



Contacts :

TLF : JEAN-PHILIPPE LABARONNE
jplabaronne@e-tlf.com / +33 (0) 1 53 68 40 87

AFILOG : DIANA DIZIAIN
diana.diziain@afilog.org / 01 53 45 27 21

1. Données issues du Panorama Afilog des Emplois de la Supply Chain – décembre 2016.

Afilog est l'association professionnelle qui réunit les acteurs de l'immobilier logistique : investisseurs, promoteurs, architectes, utilisateurs (transporteurs, logisticiens), bureaux d'études et de contrôle, assureurs, ainsi que des acteurs publics (collectivités, agences de développement, établissements publics d'aménagement).

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France est la première organisation professionnelle représentative de l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique. L'Union représente, promeut et défend les intérêts de l'ensemble du secteur d'activité. Les entreprises adhérentes à L'Union TLF représentent 15,11% des entreprises et 28,87% des salariés. Elles exercent dans les secteurs du transport routier de lots complets et partiels ou de la messagerie et de l'express.

